



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recrudescence des vols dans les fermes

Question écrite n° 6942

Texte de la question

Mme Valérie Lacroute attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les vols dans les fermes et les entreprises agricoles qui ont littéralement explosé depuis dix ans. Il ne fait pas toujours bon vivre à la campagne. Des bandes organisées, de plus en plus nombreuses, écument désormais les champs et les fermes, en quête de butins parfois très rémunérateurs. Récoltes, câblage, animaux, tout y passe. Aujourd'hui, c'est du matériel électronique du type GPS à 6 000 euros l'unité qui est dérobé par des bandes très organisées, rompues au repérage et à l'action rapide. Les receleurs réinitialisent ces systèmes informatiques et les revendent aux agriculteurs des pays de l'est de l'Europe ou blanchissent le matériel et le louent. Il en est de même pour le matériel agricole où la facture s'alourdit très vite. Le réservoir d'un tracteur contient de 400 à 600 litres de fioul. S'il est siphonné et détérioré par l'opération, la note peut atteindre 3 000 euros. Sans parler du fait que le tracteur étant momentanément inutilisable, c'est une, deux ou trois journées de travail perdues. La situation s'est vraiment dégradée ces dernières années. Du simple chapardage, qui a toujours existé à la campagne, on est passé à une tout autre dimension, celle du crime organisé. On est confronté à une très nette augmentation des vols commis de surcroît très rapidement. Leur nombre, limité à 6 000 il y a huit ans, a largement franchi la barre des 11 000 aujourd'hui, enregistrant même une hausse de plus de 12 % en 2017 selon l'observatoire de la délinquance. En l'espace de trois mois, la Seine-et-Marne, un des premiers départements agricoles de France, mais également les Yvelines et l'Aube, ce sont des dizaines de vols qui ont été recensés par les deux fédérations syndicales agricoles, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs. Face de cette délinquance de grande envergure, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de lutter contre cette recrudescence des vols dans les exploitations agricoles.

Texte de la réponse

Géographiquement isolées dans un espace rural très étendu, les exploitations agricoles sont particulièrement vulnérables face à une délinquance d'appropriation très mobile et organisée. Dans le cadre des directives ministérielles du 11 mars 2014, la gendarmerie nationale a mis en œuvre 79 plans départementaux dédiés à la sécurité des exploitations agricoles. Élaboré à partir d'un constat local partagé avec les différents représentants du monde agricole, chaque plan comprend une analyse criminelle mettant en exergue les phénomènes de délinquance dans le département ainsi que les axes d'efforts à produire. La mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien vise en outre à développer des stratégies locales de sécurité qui viennent précisément s'adapter à ces phénomènes locaux et apporter une réponse spécifique notamment en matière de prévention. Différentes mesures préventives et d'investigations sont ainsi mises en place. En matière de prévention : - Renforcement des échanges entre les forces de sécurité et le monde agricole : La mise en œuvre des plans départementaux s'est traduite dans 24 groupements de gendarmerie départementale (GGD) par la signature de conventions de partenariat avec les acteurs du monde agricole (chambre d'agriculture, FDSEA, etc.). Afin d'encourager les initiatives au plan local et de renforcer le partage d'informations, le directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) et le Président de la FNSEA ont signé une convention nationale de partenariat le 24 juillet 2014. Parallèlement, 60 conventions établissant un dispositif d'alerte des agriculteurs par SMS ou mail

ont été signées entre les GGD et les chambres d'agriculture. - Appui dans la mise en sûreté des sites : L'ensemble des plans départementaux prévoit des mesures visant à informer les exploitants agricoles sur les menaces et les mesures de protection pouvant être mises en œuvre, notamment par l'organisation de réunions publiques animées par les correspondants territoriaux prévention de la délinquance et les référents et correspondants sûreté de la gendarmerie. Ces référents et correspondants sûreté interviennent également au profit du monde agricole par la réalisation de diagnostics écrits ou de consultations orales de sûreté. Ils délivrent aux exploitants des préconisations humaines, organisationnelles et techniques, ciblées et adaptées au site afin de renforcer la sécurité passive et visant à réduire le risque de malveillance sur les exploitations. Ainsi, sur l'année 2017, 191 diagnostics écrits et consultations orales de sûreté ont été réalisés au profit des exploitations agricoles les plus vulnérables et 75 au profit des concessionnaires agricoles. Cet engagement au profit du monde agricole reste fort malgré une charge de travail très dense des référents et correspondants sûreté liée à la menace terroriste. En matière d'investigation : - Constat Il est constaté sur la période 2016 à 2017 une baisse de - 6% des vols simples dans les exploitations agricoles et, sur le premier trimestre 2018, une baisse de -13 % sur la même période en 2011. Il convient également d'inclure dans cette étude les vols aggravés. Ainsi d'une manière générale, les vols au sein des exploitations agricoles constatés en 2016 et 2017 [1] ont augmenté de 2 %. Sur le premier trimestre 2018 on constate une inversion de la tendance avec une baisse de - 8 %. Pour le département du Loiret, après une augmentation globale de +7 % de 2016 à 2017 (de 136 à 146 faits), le premier trimestre 2018 montre une baisse globale de 45 % mais une augmentation des vols simples de 25 %. - Mesures mises en œuvre : La gendarmerie nationale développe les moyens d'enquête spécialisés face aux structures criminelles organisées. Les unités dédiées à la lutte contre la criminalité organisée sont mobilisées. Face à cette délinquance, l'office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) et les sections de recherches (SR) de la gendarmerie travaillent avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux afin de démanteler les réseaux qui sont, chacun, à l'origine d'un nombre significatif de faits. Ces unités sont engagées autour de la sécurité du monde agricole sous la coordination de l'OCLDI qui suit trois phénomènes récurrents ou émergents sur le territoire national. Au niveau local, les unités territoriales participent à cette lutte en intégrant les structures d'enquête temporaires dédiées, les cellules d'enquête et groupes de travail pilotés par les unités de recherches, et participent via leurs connaissances et contacts avec le monde agricole à une remontée pertinente et efficace du renseignement. Les vols de tracteurs agricoles Depuis 2014, les vols de véhicules [2] neufs en concessions représentent la majeure partie des faits constatés et suivis par le Plateau d'Investigations Véhicule (PIV) du Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN) sous l'autorité de l'OCLDI. En la matière, des mesures de prévention sont déployées alors que les engins sont rarement fermés à clés et dépourvus de système d'alarme. Les vols de consoles GPS agricoles Une forte augmentation de ces faits est constatée en 2017 et le montant global du préjudice engendré est important (2 millions d'euros en 2017). Géographiquement, la région Centre Val de Loire est la région la plus impactée (46 faits), suivie par les Hauts de France (39 faits) et la région Grand Est (37 faits). L'OCLDI coordonne depuis septembre 2017 les investigations en lien avec les sections de recherches concernées. Par ailleurs, les fournisseurs sont en relation avec le PIV et travaillent à trouver des solutions préventives. Les vols d'analyseurs de grain ou de produits phytosanitaires Les premiers vols conséquents de produits phytosanitaires (+10 tonnes en une seule fois) sont apparus en juin 2015. Les enquêtes conduites depuis ont notamment permis de démanteler des trafics de portée internationale (vol, transport et écoulement des produits dérobés) [1] Index 15 à 43 de l'état 4001 [2] Vols de tracteurs en 2013 326 engins - en 2014, 295 engins - en 2015, 301 engins – en 2016, 271 engins

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6942

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2018](#), page 2501

Réponse publiée au JO le : [26 juin 2018](#), page 5575